

# ACADÉMIE DE BÉARN

## Réception de M. Louis-Henri Sallenave

Le 6 avril 2002

### **Discours de bienvenue du D<sup>r</sup> Guy Ebrard, Président de l'Académie de Béarn**

L'Occasion de vous accueillir, Louis-Henri, en l'Académie de Béarn, n'est-elle pas de souligner qu'héritier des mêmes valeurs familiales, vous fûtes près de votre père, puis de votre frère Pierre, le témoin avisé, l'acteur discret de leur succès. Votre présence aura été, pour l'un comme pour l'autre, une pierre blanche posée sur le chemin de leur destin. « *Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne savent pas les soutenir* », déclarait François de la Rochefoucauld.

Point n'était besoin pour vous d'y veiller car vous avez su, monsieur, tout naturellement, élever et faire rayonner dans la cité du roi Henri votre nom célèbre à des titres aussi divers que prestigieux, par votre oncle d'abord, puis votre père ensuite, votre frère enfin. Sans doute étiez-vous préparé, dans votre enfance, avant même d'avoir noué un pacte de fidélité avec le lycée Louis Barthou, à accueillir avec faveur la parole d'Auguste Comte : « *Nul ne possède d'autre droit que de faire son devoir...* »

Nul besoin sans doute de faire passer le message à vos cinq enfants, tant l'exemple que vous leur avez donné s'impose aussi naturellement à eux que celui de votre admirable épouse, héritière il est vrai des valeurs que ses parents lui ont inculquées en un si bel et bon exemple ; je suis heureux de pouvoir évoquer ici leur attachant souvenir.

Notre illustre fondateur, Léon Bérard, cet admirable orfèvre de la langue française, ne rappelait-il pas dans un de ses discours prononcé aux fêtes du tricentenaire de l'union du Béarn à la France, devant un auditoire aussi brillant qu'attentif : « *Les souvenirs des hommes contiennent pour une grande part la règle de leur devoir et le secret de leur destin.* » Votre destin n'a pas été lui, secret, il a été discret.

Vous êtes rentré dans la vie avec le solide bagage de vos humanités. Elles vous avaient préparé, dans leurs facettes et leur prolongement, à assumer, quarante années durant, la gérance d'une entreprise familiale fondée par vos grands-parents, tenue par une grand-mère énergique de 1900 jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, puis par votre père dont le destin, nul ne l'ignore, fut exceptionnel.

Le vôtre, tout autant d'exception si on l'analyse bien, reste toujours lié à la base, aux exigences quotidiennes d'une entreprise, au sort de ses cinquante salariés.

Non seulement vous avez maintenu l'œuvre des fondateurs et de ceux qui vous avaient précédé, mais vous l'avez largement développée.

Cette œuvre, vous l'avez accomplie par la volonté de votre père Louis qui avait passé la main et vous avait donné la sienne pour assumer le destin de l'entreprise.

Vous l'avez menée au succès, dans la persévérance et l'action, non sans avoir dégagé votre père des soucis contingents, pour lui permettre d'assurer avec indépendance la longue vie publique qui fut la sienne et vous l'avez assumée tout autant pour votre frère Pierre, assuré du retour à l'entreprise, si le brillant destin politique qui fut le sien ne venait à être frappé, comme il l'est souvent, des incertitudes de la vie publique...

Car la place de votre frère dans l'entreprise était tout naturellement préservée par vous, dépositaire d'un pacte d'harmonie, de confiance, de solidité familiale digne d'être donnée en exemple.

Les activités sociales liées à votre statut d'entrepreneur ont fait de vous, pendant quarante-trois ans, l'administrateur de la Caisse de retraite des salariés IRIS, de la Caisse d'Épargne, du Crédit Immobilier, de l'office d'HLM. Vous avez pris une place de choix dans les institutions nationales représentatives de votre profession - la droguerie- qui a fini par succomber, ici comme ailleurs, à l'usure du temps et à l'émiettement de sa concurrence. Vous en avez assumé, avec lucidité et courage, l'inéluctable destin.

À vos moments perdus, vous vous êtes adonné aux activités culturelles : vous êtes membre depuis un demi-siècle de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, son administrateur depuis 1990 et son trésorier depuis 1998.

Vous êtes, depuis 1977, administrateur de la Société des amis du musée Pyrénées et directeur gérant de la revue *Pyrénées*.

Votre champ s'élargit aussi à consolider les liens noués par votre père avec l'Espagne dès 10 et vous êtes, depuis vingt ans, vice-président de l'Association Béarn-Aragon devenue aujourd'hui Abban.

Vous fûtes longtemps administrateur de la Maison des Jeunes et de la Culture Cadier. Cette multiplicité et cette variété d'activités sont autant de pôles d'intérêt pour vous et où, d'évidence, un Sallenave sert bénévolement autrui, toutes opinions confondues, sans barrière sociale, par le désintéressement d'un des siens qui n'a d'autre objectif que de servir. Sacha Guitry, pensant à son père comédien Lucien Guitry, disait : « *Mon nom est fait, je me suis fait un prénom.* »

Vous n'avez même pas pu prévaloir de cet objectif de simplicité puisque vous avez le même prénom que votre père. Ce dernier, de retour de la mairie où il avait déclaré votre naissance sous le prénom de Louis,

réplique déjà, à votre mère qui s'inquiétait de la similitude de votre prénom : « *On ne confond pas Alexandre Dumas père et fils* ». Sans doute, mais la similitude de votre prénom qui vous valut mille incidents, fit de vous le « *Petit Louis* » : le problème était déjà posé.

Ceci ne vous empêche pas de vivre une intense vie intellectuelle à la mesure de votre intelligence, de votre curiosité.

Ne vous êtes-vous pas donné, depuis longtemps, avant d'être écrivain, un rôle de documentaliste, prêtant des années durant votre connaissance de Pau et du Béarn à des étudiants rédigeant en faculté des mémoires de maîtrise, un rôle de conférencier sur le XX<sup>e</sup> siècle à Pau et en Béarn.

Votre épouse ne partage-t-elle pas, depuis de longues années, ce bénévolat ; ses solides titres universitaires lui permettent de se consacrer, depuis de nombreuses années, à de jeunes américains, au point que vous l'avez accompagnée récemment dans le Connecticut, à l'université américaine qui avait tenu à honorer ses mérites et lui offrir une place de choix. Sans doute avez-vous pu méditer sur le destin de votre famille qui a sans doute largement éclairé le vôtre.

Votre oncle Henri, l'aîné des siens, champion de France de saut en hauteur en 1900, puis de haie, vainqueur de la célèbre course du Vignemale, grand chasseur d'isards. Pilote de ballon libre, d'avion, moniteur à l'école de pilote de chasse, il pèsera lourd dans le destin de Pau dans l'aviation mondiale où Blériot lui confia la première école de navigation du monde ; c'est lui qui contribua à la venue à Pau de Wilbur Wright.

Mais vous êtes l'héritier d'un amour sans merci de nos montagnes, dans la marche, le ski et l'escalade et vous le devez beaucoup aux affinités ossaloises que vous avez reçues de votre mère. Il ne m'appartient pas ici de rappeler ce que furent les grands épisodes de la vie de votre père. Il fut dépositaire, de très nombreuses années durant, du dessin d'une ville qu'il a brillamment servie, tant par ses qualités de gestionnaire que de celles de visionnaire. Vous avez, de plus près encore, aidé à épanouir l'éminence des talents de votre père, en assumant en son lieu et place, quarante années durant, les fonctions de chef de l'entreprise familiale qu'il vous avait confiées très jeune, lui laissant ainsi l'esprit libre. Ainsi dégagé des soucis prenant d'une entreprise qu'il avait lui-même conduite, et qu'il avait confiée à la main de choix pour la faire prospérer, la vôtre, il a pu planter en toute quiétude personnelle, dans tous les quartiers de la ville et dans son histoire, la modernité du moment, autant que les oriflammes de son avenir, par de prestigieuses réalisations, consolidées, fondées ou promises à servir l'avenir d'une ville qui lui était si chère.

Les chantiers de la vie locale sans cesse ouverts et prolongés par la mairie, ceux de la vie nationale abordée par votre frère Pierre, ne vous laissaient que choisir des horizons discrets dont la profondeur pouvait à la fois satisfaire à vos aspirations, à votre curiosité, à votre modestie et à votre humilité.

L'histoire a dit hélas trop tôt ce que fut le brillant destin de votre frère Pierre, votre aîné de dix ans. Son parcours national a été marqué par ses qualités d'esprit et ses qualités de cœur, son intelligence aussi pudique que sa discrétion. Avec son admirable épouse, il a donné à ses

six enfants l'exemple d'une vie de droiture, fidèle à l'application des enseignements du discours des béatitudes, serein à l'épreuve des facéties habituelles de la vie publique. Lorsqu'il en fut lui-même victime, vous étiez là, assurant à votre frère le retour aux certitudes de l'entreprise. Car, tant pour votre père dans son long parcours municipal, que pour votre frère dans son brillant destin national, l'un comme l'autre pouvaient s'appuyer sur vous, gardien du temple..., car l'entreprise privée n'a pas le recours, par gros temps, du mol oreiller des droits acquis ou d'un retour à la fonction publique.

Le destin de Pierre avec qui j'eus le privilège de partager de nombreuses années durant, le mandat de député qui nous avait été confié à l'un comme à l'autre, s'est hélas douloureusement terminé bien tôt. La plume ciselée de notre confrère Alexis Arette-Lendresse a su évoquer, en son temps, d'une manière aussi émouvante que fidèle, la richesse de ses qualités profondes.

Mais en toutes circonstances vous étiez là, dans l'ombre, pour aider à ce que les vôtres fussent portés en pleine lumière.

*Je soupçonne Jean de la Bruyère d'avoir pensé déjà à vous lorsqu'il déclarait : « La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau, elles lui donnent de la force et du relief. »*

La réalité de votre destin vous a laissé donner, à la base, le meilleur de vous-même à tous ceux qui, au-delà de votre entreprise, étaient concernés par un destin politique : votre père et votre frère.

Vous avez été vous-même au service de leurs propres électeurs, dans la simplicité d'un rôle de terrain et d'un trait d'union permanent qui mettait à la portée de chacun les souhaits formulés au père, dans sa ville, au frère, dans le département ou à Paris. Vous avez vécu ce destin avec une sérénité exemplaire et un désintéressement dignes d'être salués, dans un rôle inavoué que vous avez assumé avec discrétion.

Vous étiez un lien permanent avec les électeurs de routes sortes : bien peu se sont privés de faire appel à votre intercession.

J'ai retenu, des quelques confidences que vous avez bien voulu me faire, ce récit du premier contact que le secrétaire bénévole permanent que vous fûtes, a inauguré sa fonction à l'âge de seize ans, dès le matin de la première élection de votre père, lorsqu'un employé de l'entreprise Bidegain vous confia qu'il n'avait pas d'appeaux pour la chasse, en vous priant de demander à votre père de lui prêter deux canards du parc Beaumont pour pallier à cette situation !!!

Louis Henri, vous avez été un acteur essentiel de ce théâtre d'ombre, dont l'électeur assure en permanence un chœur renouvelé.

Je sais que vous avez gardé le respect de la longue et si brillante carrière militaire de votre père, qui lui valut dès 1923, de présider l'Amicale de ce régiment d'élite, le 18<sup>e</sup> R. I., troupe admirable qui perdit au combat 3 150 morts, son effectif du départ de Pau. Ix dernier fait d'armes de Louis Sallenave fut de recueillir et de cacher chez lui, avec la complicité des siens, au moment où les Allemands déferlaient sur Bordeaux, les drapeaux de onze régiments français échappés au désastre. Il en assumait, dans l'entreprise et à son domicile, la garde vigilante car pour lui, chaque drapeau était l'image de la patrie. Il se flattait, en les ayant restitués à la Libération, d'avoir été le seul Français à avoir dormi dans la chambre

tapissée des drapeaux déployés représentant tous les régiments d'un corps d'armée.

Vous êtes de la même veine, vous avez soigneusement et discrètement maintenu les bannières de la famille, laissant à vos augures le soin de glaner les honneurs en pleine lumière, vous contentant, vous, du rôle obscur de mainteneur, de dépositaire, de gardien vigilant. Vous avez d'ailleurs soigneusement conservé vos archives familiales et votre livre *Un siècle à Pau et en Béarn* nous offre mille et une informations précieuses sur la vie politique, économique, culturelle et sportive de la cité : il y fallait de la rigueur et de la méthode, deux de vos qualités.

Vous allez évoquer, dans un instant, la carrière d'Emile Garet, votre grand-oncle, dont les convictions républicaines avaient fait grand bruit à l'époque, et qui préparait un parcours

lui aussi exceptionnel, ouvrant déjà celui d'une saga familiale au service de cette ville de Pau qui vous est chère.

Mais laissez-moi vous dire :

Petit Louis par rapport à Louis, votre père...

Petit frère de votre aîné Pierre...

Artisan modeste et souvent obscur dans la discrétion,

Vous voici en pleine lumière,

**Petit Louis, vous êtes un Grand.**

Je suis heureux, en vous accueillant à l'Académie de Béarn, de vous élever à cette dignité poulies qualités de votre cœur, autant que pour celles de votre esprit.

\*\*\*\*\*

## **Discours de remerciements de Monsieur Louis-Henri Sallenave, nouvel académicien**

Monsieur le président,

Conscient de l'honneur que me témoigne aujourd'hui l'Académie de Béarn en m'accueillant comme membre correspondant, je vous remercie chaleureusement, ainsi que les membres titulaires de votre savante Compagnie.

Je vous remercie aussi, pour les paroles amicales que vous venez, de tenir à l'égard de ma famille ; vos mots me touchent profondément, car je les sais sincères, compte tenu des liens anciens qui nous unissent.

C'est avec émotion que j'ai écouté l'évocation de la vie de mon père, qui collabora en 1960 avec maître Ritter à la renaissance de l'Académie de Béarn, avant d'en devenir le vice-président, puis le président d'honneur.

De même, le rappel des circonstances qui vous ont amené à siéger à l'Assemblée Nationale en compagnie de mon frère Pierre, ravivent en moi des souvenirs de plus de quarante ans. Je vous remercie aussi pour votre indulgence en ce qui concerne mon passé, consacré exclusivement et durant quarante-trois ans à diriger une entreprise familiale. Mon seul mérite, si c'en est un, est d'être resté fidèle à Pau, au Béarn et aux Pyrénées, en m'impliquant dans des activités culturelles ou associatives.

La lecture, l'étude de l'histoire locale, la découverte de sites régionaux, la randonnée, la pratique de la montagne pyrénéenne et les rencontres multiples avec des hommes et des femmes de notre terre béarnaise, ont été durant ma vie déjà avancée, ma nourriture de l'esprit, dans une dévorante carrière professionnelle.

Je voudrais ici rendre hommage à mon épouse qui, des années durant, tout en élevant nos cinq enfants, a admis les absences d'un homme accaparé par son métier, contribué avec une affectueuse complicité à ses recherches sur l'histoire locale, participé physiquement à ses activités montagnardes et, surtout, a toléré l'envahissement progressif de notre appartement par des rayonnages de bibliothèques ou de rangements d'archives.

Mesdames, messieurs,

La tradition laissant à tout nouveau membre correspondant accueilli par l'Académie de Béarn, la liberté de choix pour le thème de sa communication, il m'a semblé intéressant de faire revivre aujourd'hui une de ces nombreuses personnalités qui, au cours des siècles, ont inscrit leur nom dans l'histoire du Béarn.

Aussi, c'est avec une certaine modestie que je vais essayer de retracer devant votre distinguée assemblée, la mémoire d'un de nos compatriotes qui serait déjà oublié si une rue de Pau n'évoquait pas encore la place qui fut la sienne en Béarn dans, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce Palois, dont on connaît le nom mais dont on ignore l'œuvre, n'est autre qu'Émile Garet, avocat, conférencier, historien, journaliste, conseiller municipal de Pau, député et président du Conseil général des Basses-Pyrénées.

Emile Caret dont la famille de souche béarnaise était originaire de Gan, naquit à Pau le 21 juin 1829. Après de brillantes études au Lycée Royal de Pau, il partit pour Toulouse suivre les cours de la faculté de droit et passa sa licence en 1849.

Ses études terminées, il revint à Pau, s'inscrivit au barreau où il collabora à la rédaction de la *Gazette Judiciaire* de la cour d'appel et occupa la place de secrétaire du Conseil de l'ordre durant plusieurs années.

Jeune avocat au moment du coup d'état de 1851, ce fut pour lui l'occasion d'apporter son soutien au comité républicain de Pau, en le faisant bénéficier de sa débordante activité. Entreprenant ses premiers pas dans la politique, il combattit l'Empire avec détermination, usant de toutes les armes que lui procuraient ses capacités intellectuelles, écrivant des articles dans la presse, participant aux réunions politiques ou publiant des

billets satiriques. En 1865, le nouveau maire de Pau, M. Larrabure, encouragea l'initiative de M. Lespy, alors professeur au lycée impérial de Pau, qui avait inauguré un cycle de conférences littéraires et scientifiques. Emile Caret faisait partie du comité d'organisation, composé d'un groupe de conférenciers choisis par Lespy et, le 18 mars de la même année, il donnait sa première conférence sur le « Paysan français au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Cette première prestation d'Emile Caret conférencier obtint un succès et fut suivie de deux autres intitulées : « Coup d'œil sur l'histoire du Béarn ». Au cours de ses conférences, il avait su conquérir un auditoire averti, en dévoilant ses talents d'orateur et d'historien.

L'œuvre d'Emile Caret historien comporte quatre ouvrages où l'on retrouve deux de ses thèmes favoris : son amour pour le Béarn et un regard obsessionnel sur la Révolution française. En 1859, il écrit une étude biographique de Jean-François-Régis Mourot, un Palois devenu avocat puis professeur à la faculté de droit de Pau, avant de siéger au Tiers-État de 1789 à 1793. Vingt plus tard, il publie un livre qualifié de remarquable par les uns et de pernicieux par les autres. Le titre constitue à lui seul une interpellation : *Les bienfaits de la Révolution*. Ce livre, dont la préface est adressée à un prêtre, explique les origines de la Révolution, son éclosion inéluctable et son œuvre bienfaitrice dans l'évolution politique et sociale. Ce n'est qu'en 1909, au soir d'une vie bien remplie, qu'Emile publie un ouvrage ayant déjà paru sous forme de feuilleton dans le journal *L'indépendant* : « *L'action providentielle dans la révolution française depuis 1789 jusqu'à nos jours* ».

Enfin, un an avant sa mort, paraît en 1911. *L'Histoire du Béarn* qui reprend l'intégralité de ses deux conférences données en 1866. La place dominante que donne Emile Caret à la période révolutionnaire dans ce livre, confirme sa fascination pour cette période de notre histoire de France.

Mais conscient que l'arme indispensable pour véhiculer les idées républicaines en Béarn réside dans la diffusion d'un journal, Émile Caret se bat avec obstination pour obtenir l'autorisation de créer à Pau un quotidien.

Affichant sans réserve son républicanisme, il rencontre toutes les difficultés possibles : la réticence de l'Administration locale et nationale, les embûches des politiques, mais surtout l'opposition du journal palois de tendance monarchiste, *Le Mémorial*, qui monopolisait l'information locale depuis 1802.

Ayant déposé une première demande de publication dès 1860 et l'ayant renouvelé chaque année ; excédé par les refus d'une administration partisane ainsi que par la pensée unique distillée dans *Le Mémorial*, Émile Caret publie en 1866 un pamphlet intitulé, « *Le Mémorial des Pyrénées peint par lui-même* ».

Dans ce petit livre satirique, qui fit grand bruit et ne manqua pas d'alimenter d'amusantes conversations, Émile Caret ironise sur les prises de positions opportunistes et contradictoires affichées par le *Mémorial* au cours des différents régimes que connût la France entre le Premier et le Second Empire.

Enfin, en 1867, après six ans de combats, l'autorisation de créer un journal est accordée à Émile Caret.

*Ce journal s'appellera L'Indépendant des Basses-Pyrénées.*

Dans l'éditorial du premier numéro de ce quotidien, paru le 16 octobre 1867, Émile Garet, après avoir affirmé que ce journal républicain n'était inféodé à aucune ambition individuelle, ni au pouvoir de l'argent, déclare qu'il restera comme l'indique son titre, indépendant de tout et de tous.

Durant les années où Émile Garet dirigea *L'Indépendant*, le journal resta fidèle à cette profession de foi, conserva son orientation politique et joua un rôle prépondérant dans la propagation des idées républicaines en Béarn.

Il va sans dire, que les thèses défendues par *L'Indépendant*, durant trente-sept ans sous la direction de son fondateur, étaient loin de faire l'unanimité et ses prises de position donnaient libre cours à des réactions violentes, voire même à des interdictions de publier émanant de l'État.

Émile Garet, dont la plume redoutable était servie par un esprit brillant, poursuivit inlassablement son combat de démocrate, tant dans le domaine des affaires nationales que sur le plan local où il était devenu un opposant incontournable mais cependant respecté.

Bien que croyant, il n'épargnait pas dans ses paroles et ses écrits, l'Église catholique, coupable

d'entraver le développement de la pensée républicaine, seule capable de promouvoir une nécessaire mutation sociale.

Farouche partisan de la séparation de l'Église et de l'État, son combat n'était pas bassement anticlérical, il voulait seulement redonner à l'Église et à l'État leur indépendance pour que chacun d'eux puisse retrouver sa compétence.

Ses joutes épistolaires avec *Le Mémorial* et plus tard avec le journal *Le Patriote*, étaient motivées par sa détermination de faire avancer les idées de progrès, indispensables pour mettre en place une société plus libérale.

L'imprimerie de *L'Indépendant* était installée rue des Cordeliers, dans une vieille maison au toit pointu que les Palois avaient baptisée « la Chapelle », non à cause de l'aspect de son architecture, mais en raison des réunions informelles qui rassemblaient pratiquement chaque soir autour d'Émile Garet, les militants républicains.

Durant plusieurs années, Louis Barthou, jeune avocat inscrit au barreau de Pau, faisait partie de cet aréopage politique, bénéficiant de l'expérience des plus anciens, tout en apportant sa note personnelle de militant des jeunesses républicaines alors qu'il terminait son doctorat en Droit à Paris.

C'est ainsi, que Louis Barthou fit son apprentissage de journaliste à *L'Indépendant* avec, bien sûr, la complicité bienveillante d'Émile Garet.

Les premiers articles de Louis Barthou paraissant d'une manière irrégulière, en fonction de l'actualité, furent très remarqués et ce n'est qu'à partir de 1887, à un moment où *Le Mémorial* sous la direction de Louis de Joanho lançait journellement de violentes diatribes contre la République, que l'on assista à des joutes épistolaires mémorables entre les deux protagonistes.

Alors que ces affrontements entre *Le Mémorial* et *L'Indépendant* duraient depuis vingt ans, sans relâche et sans concession, une catastrophe nationale provoqua contre toute attente une déclaration commune, signée par Louis de Joanho et Émile Garet, dans laquelle ils proclamaient :



« C'est une des plus honorables et des plus consolantes traditions du journalisme que celle qui commande la trêve sur le terrain de la charité, — la trêve et la compassion. Les hostilités cessent entre ceux qui combattent dans des camps opposés, et l'union préside aux efforts généreux. » Nous sommes en janvier 1887, la Provence vient d'être victime de terribles inondations, la France entière manifeste sa solidarité envers cette province française meurtrie. Le Béarn ne peut pas rester insensible à cette catastrophe, ces douloureux événements donnent l'occasion d'un armistice entre Louis de Joantho, rédacteur du *Mémorial*, et Emile Garet, directeur de *L'Indépendant*.

L'heure était venue pour ces deux hommes, qui s'égratignaient dans la presse quotidienne avec une constance qui n'avait d'égal que la violence de leurs propos, de s'associer pour lancer un appel aux Béarnais en faveur des victimes de la catastrophe.

Ainsi naquit l'association Pau-Charité où les deux adversaires se dépensèrent sans compter pour récolter des fonds destinés à cette œuvre de solidarité nationale, au-delà des divergences politiques et idéologiques, en organisant des manifestations culturelles, sportives et récréatives pour venir en aide aux sinistrés.

Cet événement ne laissa pas indifférents les Béarnais qui, s'il en était besoin, découvraient une fois de plus l'ouverture d'esprit d'Emile Garet, toujours ferme dans ses convictions mais disponible au dialogue, généreux, tolérant et désintéressé.

Emile Garet, devenu le leader incontesté des milieux républicains béarnais, fut entraîné de part ses engagements politiques, à solliciter les suffrages de ses concitoyens pour représenter sa famille de pensée.

Ainsi il siégea durant dix-sept ans au conseil municipal de Pau, représenta le département des Basses-Pyrénées à la Chambre des députés pendant trois ans et élu conseiller général du Pau-Ouest, présida l'assemblée départementale durant quatorze années. Fit, conseiller municipal de Pau en 1865, avec trois autres membres de l'opposition, Émile Garet le restera jusqu'en 1882. Tout au long de ses mandats municipaux, il prit une part active dans les débats où son action fut toujours constructive, ses avis étant non seulement écoutés mais recherchés. Sa courtoisie et sa sagesse lui permirent de dépasser les querelles politiques, pour collaborer sans esprit partisan, aux travaux défendant les intérêts de la ville de Pau.

C'est ainsi, qu'en février 1875, Émile Garet, élu d'opposition mais rapporteur de la commission d'initiative, présentait au conseil municipal un projet proposant de transférer la mairie installée dans les vieux bâtiments de la « Halle Neuve » qui occupait l'emplacement actuel de la place Clemenceau, dans l'immeuble du théâtre Saint-Louis.

L'aménagement de la mairie dans les locaux du théâtre était d'autant plus facile à réaliser que ces bâtiments avaient été conçus dans la prévision d'y faire un jour cette installation. En effet, le théâtre Saint-Louis avait été construit par une société privée, la Compagnie du Théâtre, sur un terrain appartenant à la ville, sous réserve que cette dernière puisse acquérir les bâtiments le jour où elle le jugerait utile, moyennant le remboursement de toutes les sommes engagées pour sa construction.

Dans son rapport clair et précis, Émile Garet présentait les modalités de ce déménagement qui dotait les services de la mairie de locaux plus fonctionnels, tout en apportant à la ville la propriété d'un théâtre qui s'il avait fallu le construire ailleurs, aurait entraîné des dépenses considérables.

De même, dans la séance du 14 novembre 1876, le conseil municipal de Pau, présidé par M. de Monpezat, maire, avait voté un accord de principe pour l'achat par la Ville de la propriété Beaumont appartenant à M. et M<sup>me</sup> de Noailles.

Le maire avait chargé « la commission d'initiative », présidée par Émile Garet, de préparer le dossier de l'opération Beaumont et d'élaborer un projet qui serait soumis au conseil municipal.

Cette commission se mit immédiatement au travail pour étudier minutieusement tous les aspects de l'opération : les plans concernant l'aménagement du parc, l'implantation de nouvelles voies d'accès, le budget et son financement, ainsi que la mise en place d'une consultation de la population paloise.

En effet une enquête publique, en quelque sorte un référendum, avait permis aux personnes intéressées par le projet de manifester leur opinion auprès des services municipaux, en apposant une signature sur la liste des adhérents au projet ou sur la liste des protestataires. Si on le désirait, cette signature pouvait être accompagnée d'un document écrit donnant les raisons de sa prise de position.

Les arguments des défenseurs du projet s'appuyaient sur l'opportunité pour la ville d'aménager, face aux Pyrénées, un parc déjà doté de magnifiques arbres et de splendides plantes décoratives. En le reliant au boulevard du Midi en partie construit il ferait ainsi le pendant du remarquable parc du Château.

Il fallait aussi éviter à tout prix que la vente de la propriété Beaumont bascule dans la spéculation privée, au moment où la ville de Pau voyait son expansion se développer vers l'est. Il était nécessaire, tout en sauvegardant ce magnifique parc, de saisir l'occasion qui permettrait de relier le quartier Trespoey à la rue du Lycée ainsi qu'aux quartiers du Buisson, du Bois-Louis, de la Gare et de la basse ville.

De plus, le dernier argument résidait dans le fait que tout laissait à penser que le parc Beaumont, apparemment excentré, serait avant vingt ans en plein centre de Pau. Par contre, les contestataires redoutaient que cette acquisition grevât durant de nombreuses années la trésorerie des finances municipales en augmentant les impôts et reprochaient au projet d'être d'une complète inutilité d'autant plus que la ville ne manquait pas de jardins et de parcs.

Dans l'intérêt des Palois et des clients étrangers, il était sûrement plus urgent d'entretenir, d'élargir et de mieux éclairer les rues de la ville, d'augmenter l'approvisionnement en eau potable, d'aménager le réseau d'égouts, d'étendre la distribution du gaz, d'améliorer les bâtiments scolaires ou d'installer un deuxième marché et un foirail digne de ce nom. De surcroît, cet investissement de luxe ne pourrait profiter qu'aux classes

aisées, au détriment des classes défavorisées dont les quartiers d'habitation seraient négligés. Quant à réaliser un investissement important, il eut mieux valu s'intéresser au quartier du Château avec l'ancienne église Saint-Martin, le vieux Palais et l'ancien Asile. Le camp des contestataires était conforté par le rapport de M. Tardieu, enquêteur de l'Administration, qui développait lui aussi tous les arguments dissuasifs possibles à l'encontre du projet Beaumont.

Dans un rapport qui a tout d'une plaidoirie, Emile Garet fit la démonstration de ses dons d'avocat et, dans un style d'une grande clarté, présenta avec méthode l'ensemble du projet, sans rien négliger, répondant aux contestations avec des arguments solides où en mettant en valeur les raisons qui faisaient de l'opération Beaumont une opportunité qui ne devait pas échapper à la ville de Pau. Le rapport fut adopté à l'unanimité. L'évocation de ces interventions d'Emile Garet ne représente que deux exemples de sa participation active et passionnée au sein du conseil municipal de Pau de 1865 à 1882, date où, élu député des Basses-Pyrénées, il renonça à son mandat municipal. C'est à l'occasion d'une élection législative partielle, due à l'élection au Sénat de Marcel Barthe, qu'il put se présenter devant les électeurs de la 1<sup>re</sup> circonscription de Pau. Élu député le 26 février 1882, il resta fidèle à Gambetta et à Jules Ferry, dont il appréciait l'œuvre laïque et coloniale. Mais aux élections législatives de 1885, les républicains à qui on reprochait les revers du Tonkin, la menace du service militaire obligatoire et la crise économique, perdirent la majorité à la Chambre des députés et à Pau Emile Garet fut battu.

Comme vous pouvez le constater, le passage d'Émile Garet à la Chambre des députés fut de courte durée, par contre il siégea durant vingt-quatre ans et sans interruption au Conseil général des Basses-Pyrénées.

Élu conseiller général de Pau-Ouest au moins d'août 1880, il conserva ce mandat jusqu'en 1904, date où il renonça définitivement à la vie publique.

Dès son élection, Émile Garet apporta à l'Assemblée départementale un style nouveau, par sa personnalité, la qualité de ses interventions et ses convictions républicaines. C'est ainsi qu'après son second mandat, la confiance de ses collègues l'éleva à la vice-présidence et le désigna comme membre du conseil départemental de l'instruction publique. En 1889, à la suite du renouvellement partiel du Conseil général, Émile Garet, fort d'une large majorité, accéda à la présidence du Conseil général.

Il exerça cette présidence durant quinze ans, jusqu'au jour où il estima que le moment était venu de laisser sa place à son jeune ami Louis Barthou, devenu déjà un homme politique à

l'envergure nationale.

Il faut retenir de ses années de présidence, le climat de consensus qui régnait au Conseil général, apportant les conditions favorables au travail sérieux et aux réalisations concrètes

Un effort sans précédent fut consacré à l'aménagement du réseau routier départemental, cependant que tout était mis en œuvre pour la mise en service de cinq lignes de tramways :

Pau-Lembeye-Garlin, Pau-Pontacq, Oloron-Mauléon, Pau-Monein et Orthez-Sault-de-Navailles.

Lorsque le 22 mai 1891 le président Carnot arriva à Pau en visite officielle, une réception organisée à la Nouvelle Halle donna l'occasion à Émile Garet de prononcer un remarquable discours auquel le président de la République répondit de la façon la plus aimable. Au mois de septembre de l'année suivante, la ville de Pau accueillit le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences et, à quelques jours d'intervalle, on célébra en grande pompe, le centenaire de la République ; deux opportunités pour Émile Garet qui lui permirent d'intervenir brillamment pour exalter les bienfaits des sciences et les valeurs de la République.

En octobre 1894, en présence du général Mercier, ministre de la Guerre, et de Louis

Barthou, ministre des Travaux Publics, on inaugura la statue du maréchal Bosquet sur la place Gramont.

Après la cérémonie, dans les salons de la préfecture, Émile Garet, promu officier de la légion d'Honneur, fut décoré par Louis Barthou qui évoqua avec émotion toute la reconnaissance qu'il devait au président du Conseil général des Basses-Pyrénées. Lorsque le 15 février 1912 mourut Émile Garet après une vie bien remplie, la nouvelle de son décès fut accueillie avec une profonde émotion dans tous les milieux palois et béarnais. Ses amis politiques venaient de perdre leur chef de file, qui avait su en un demi-siècle de lutte opiniâtre, mais loyale, faire avancer les idées républicaines en Béarn. Quant à ses adversaires qui l'avaient combattu sans merci, en dénonçant l'utopie et le danger de ses théories progressistes, ils étaient unanimes à reconnaître sa courtoisie, sa droiture, sa tolérance et son désintéressement.

La ville de Pau et le Béarn réservèrent des obsèques émouvantes à Émile Garet, avec la participation d'une foule silencieuse et recueillie.

*De multiples témoignages de sympathie furent adressés à la famille d'Émile Garet, dont celui de Louis de Joantho, ancien directeur du Mémorial, qui n'avait pas pu assister aux obsèques : « Arrivé aujourd'hui de voyage, j'apprends le douloureux événement. Permettez-moi d'associer mes regrets à votre douleur. J'ai toujours été l'adversaire de Monsieur Garet, mais vous savez que j'étais aussi son admirateur et son ami. »*

*Quant à Louis Barthou, il prononça le jour des obsèques un beau et touchant discours, empreint d'affection filiale, où il déclara : « M. Garet fut le guide respecté de mes débuts dans la presse et dans la vie publique. Je lui dois beaucoup. Devenu son collaborateur, il y a plus de vingt-cinq ans, et admis ainsi au contact quotidien de son amitié, je puis mieux que tout autre apprécier sa bonté accueillante, l'étendue de ses connaissances, sa forte culture toujours renouvelée et cette finesse d'esprit qui donnait à son jugement une si ferme clairvoyance. »*

